

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18126002

Je

Tribunal de Commerce

02 AOUT 2018

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : **0567 773 761**

Dénomination

(en entier) : **CURABEL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE LOUIS LALIEUX 9 à 1470 GENAPPE**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Procès-verbal d'assemblée générale extra-ordinaire de la SPRL CURABEL en date du 22-07-2018
Société constituée le 13 Novembre 2014, devant le notaire Dominique Roulez de résidence à Waterloo.
Société immatriculée à la banque carrefour sous le n° 0567.773.761 et enregistrée dans l'arrondissement du tribunal du commerce de Bruxelles.

Tous les associés sont présents et forment ensemble l'intégralité du capital social.

La présente assemblée a fait l'objet de convocation verbale, les associés renoncent à attaquer les décisions prises de ce chef.

Ordre du jour :

1. Transfert du siège social

Délibération :

A l'unanimité l'assemblée :

- De transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

Rue d'Anogrune, 220 à 1380 Maransart et ce à partir du premier Aout 2018.

Le gérant
Alexandre Serwy
Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/08/2018 - Annexes du Moniteur belge